

Préavis de grève illimité pour le service d'orthopédie/traumatologie élargi à l'ensemble des agents



Préavis de grève illimité pour le service d'orthopédie/traumatologie élargi à l'ensemble des agents

L'équipe paramédicale AS et IDE (Aide soignant/infirmier) du service chirurgie orthopédique et traumatologique (1B) du Centre Hospitalier d'Auch, s'est mise en grève depuis jeudi 00 h. En souffrance depuis plusieurs années du fait d'un effectif insuffisant au regard de la charge de travail qui leur incombe.

Ce service accueille des patients de plus en plus âgés, de plus en plus dépendants et souvent poly pathologiques, et confronté à l'accueil de nombreuses urgences. Architecturalement, cette unité de 26 lits est disposée en forme de « U », ce qui entraîne une sectorisation en deux parties et explique la nécessité d'une organisation en binômes.

En journée, l'installation au fauteuil ou au lit se fait seule pour la prise du petit déjeuner, source d'une majoration du risque de troubles musculosquelettiques. Les interruptions de tâches sont nombreuses du fait du brancardage vers le bloc opératoire, les nombreuses réponses aux sonnettes laissent le patient en cours de soins seul et dans un contexte d'intimité minimale. Ces situations augmentent le stress au travail et portent atteinte à l'auto estime et l'éthique professionnelles.

La nuit, l'IDE et l'AS ne peuvent pas, du fait de l'effectif, collaborer pour un certain nombre de tâches. L'état de dépendance important de la population accueillie dans ce service oblige l'AS à effectuer de nombreuses manutentions seule. De plus, l'accueil de patients désorientés ou aux comportements agressifs, liés à leur état de santé, majore un sentiment d'insécurité tant pour les patients que pour les soignants.

Face à cette situation, les personnels de ce service exigent :

- Un poste supplémentaire d'AS en 12 heures, en journée, du lundi au dimanche et jours fériés.
- Un poste d'AS supplémentaire en 12 heures, de nuit, du lundi au dimanche et jours fériés.
- L'équipe souhaite également que l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement) en horaire 10h/18h reste dans le service et qu'une solution pérenne soit apportée au service UCAA (Unité de Chirurgie et d'Anesthésie Ambulatoire) sur l'horaire 15h/18h.
- Le brancardage au sein de ce service ne peut plus reposer sur les AS ou IDE ; pour cela, il est nécessaire qu'un brancardier soit affecté sur l'ensemble des services du premier étage du lundi au dimanche et jours fériés
- Des travaux de rénovation du service.
- Achats de petits matériels.

La Direction a été alertée depuis un an et demi, des réorganisations ont été pensées et appliquées mais la problématique demeure.

Demande également de la reconstruction d'un nouvel hôpital et du comblement de la dette (20 millions d'euros).

Selon la CGT, l'hôpital d'Auch doit 88 000 heures supplémentaires à ses personnels soignants.



IMG_5303.JPG



IMG_5297.JPG



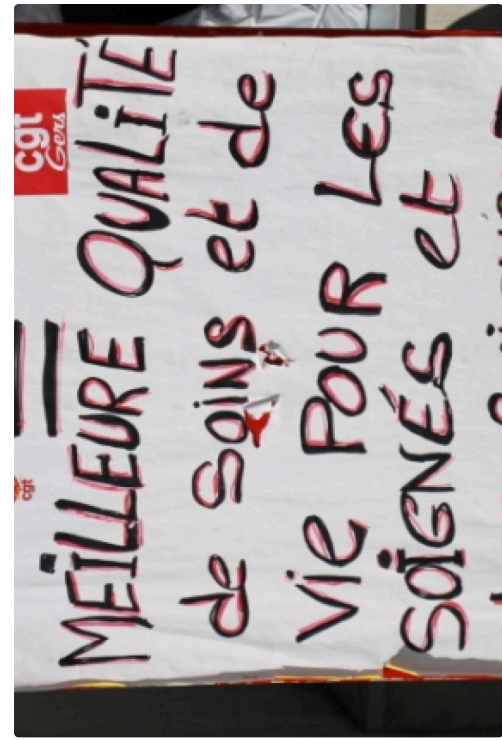
IMG_5298.JPG



IMG_5299.JPG



IMG_5300.JPG



IMG_5302.JPG